

Samedi 14 octobre 2023

BALADE APPRENANTE QUARTIER N°4

VOS RÉFÉRENTS DE QUARTIER

Bruno MAHIA

Conseiller Municipal bruno.mahia@cabourg.fr

Diana MELNICK

Conseillère Municipale diana.melnick@cabourg.fr



Votre élue référente : Monique BOURDAIS Adjointe au Maire déléguée au Bénévolat, à la vie Associative et à la vie des Quartiers, monique.bourdais@cabourg.fr







PLACE À L'EXPERTISE D'USAGE...

Afin de renforcer les relations entre les élus et les habitants, nous vous proposons une formule enrichie des réunions de quartier telles qu'elles pouvaient exister jusqu'à l'année dernière.

Rebaptisées « Balades apprenantes », elles ont une triple intention :

- La première est de renforcer le niveau d'information sur les choix politiques que nous faisons. Plus encore qu'hier, nous aurons à cœur d'expliquer nos actions. L'information que nous délivrons doit permettre à chacun de comprendre les enjeux, y compris scientifiques et techniques les plus complexes mais aussi de présenter les impacts budgétaires, sociaux et écologiques.
- La seconde est de renforcer le dialogue citoyen en répondant à vos questions mais aussi et surtout en valorisant votre expertise d'usage. Dans chaque quartier se côtoient des habitants aux styles de vie, aux usages et aux vécus différents. Ces habitants que vous êtes doivent pouvoir s'exprimer aux côtés des expertises techniques afin de faire progresser l'action publique.
- La troisième est de favoriser l'expression des controverses. Ainsi, à travers cette nouvelle formule, nous nous efforcerons de prendre en considération et de faire connaître la diversité des points de vue dans le respect des expressions plurielles qui font la richesse d'une société.

C'est ainsi que dans un souci d'inclusion, nous maintenons le principe de venir vers vous afin de permettre au plus grand nombre de participer à ces rendez-vous démocratiques que vous soyez résidents principaux, secondaires, professionnels, représentants d'associations...

En adoptant une posture d'écoute et d'accueil de toutes les parties prenantes, ces balades se veulent apprenantes pour nous, pour vous, pour tous.

Emmanuel PORCQ
Maire de Cabourg
Conseiller départemental du Calvados





VOS RÉFÉRENTS DE QUARTIER



Bruno MAHIA Conseiller Municipal bruno.mahia@cabourg.fr



Conseillère Municipale diana.melnick@cabourg.fr

Diana MELNICK



BALADE **APPRENANTE** QUARTIER N°4



et à la vie des Quartiers





Ce quartier présente une physionomie éclectique entre ville et campagne. D'un côté le vieux Cabourg où trône un édifice historique majeur auquel les cabourgeais sont très attachés : l'église. De l'autre (derrière California Park), des étendues verdoyantes bordées par les marais ; patrimoine naturel caractéristique de notre terroir.

Votre quartier inclut le cimetière communal, autre lieu hautement symbolique pour les familles puisque siège d'événements douloureux.

L'habitat de votre quartier est diversifié. Aux maisons anciennes du vieux Cabourg se côtoient çà et là quelques constructions ou extensions empreintes de modernité. On y trouve également de grands complexes résidentiels (Résidences Plein-Sud, Le Sporting, Saint-Michel...) hérités de l'ère Coquatrix des années 1970.

Aux deux extrémités de ce quartier se toisent aussi commerces de proximité et enseigne de la grande distribution.

Vous l'aurez remarqué, le quartier 4 s'illustre par la richesse de ses infrastructures communales dédiées aux sports, aux loisirs et plus généralement aux interactions sociales.

Ainsi, le stade Fernand Sastre et le gymnase accueillent quotidiennement entraînements et compétitions de foot, de basket, de tennis de table, de judo, de twirling...

L'ancien collège s'est mué en espace associatif dont nous sommes particulièrement fiers. Cabourg 1901 abrite pas moins de 20 associations. On y trouve également un espace de coworking chaleureux et fonctionnel ainsi qu'un fablab (laboratoire de fabrication numérique). Preuve, s'il en fallait, que Cabourg est une ville encrée dans la modernité. Un public intergénérationnel se côtoie ainsi et fait de ce complexe un véritable poumon de la société civile cabourgeaise.

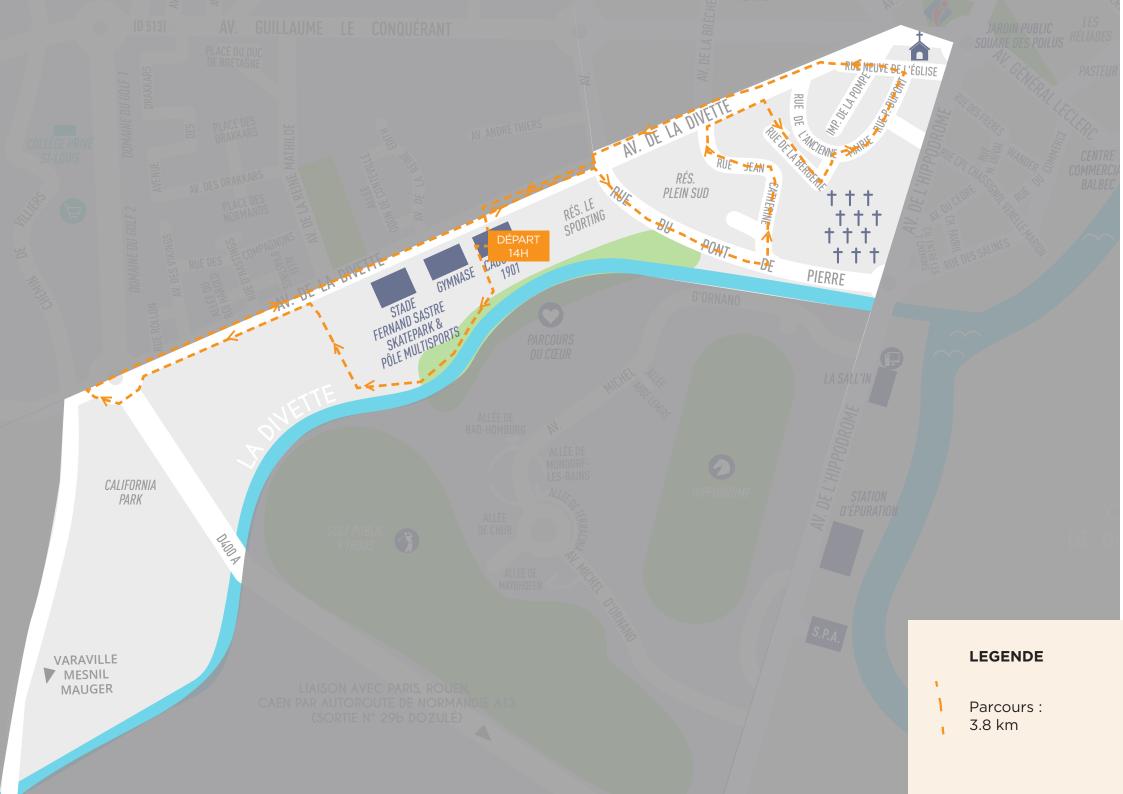
Enfin, le pôle multisports et le skate park accueillent librement enfants et ados désireux de se dépenser en plein air seuls ou entre amis.

Le parcours du cœur permet quant à lui à nos seniors et nos amis canins de se promener ou se poser dans un cadre calme et serein.

Bref, votre quartier présente des atouts manifestes dont le plus saillant est peut-être cette richesse faite de complémentarités.









...TROIS THÉMATIQUES ABORDÉES

En préambule de ces balades apprenantes, nous vous proposons de considérer les forces et faiblesses de votre quartier au regard de 3 enjeux majeurs :

- la sûreté et la sécurité,
- l'interaction sociale,
- l'éco-responsabilité.

Ainsi, vous trouverez dans les pages suivantes de votre carnet 3 cartes sur lesquelles sont reportés les aménagements et/ou les services mis en place par la collectivité pour répondre à ces enjeux.

En face de chacune de ces cartes, vous disposez d'une page vierge vous permettant de notifier vos remarques, vos suggestions sur ces thèmes.

Enfin, nous vous invitons à donner une note à ce critère d'analyse.

Afin que vos référents de quartier puissent jouer leur rôle de porte-parole auprès des différentes instances délibératives et exécutives de la commune, vous avez tout loisir de découper ces pages et de leur remettre afin que vos annotations soient analysées par nos experts techniques et, dans la mesure du possible, prises en considération.





NOM ET PRENOM:
ADRESSE POSTALE :
E-MAIL :

COMMENTAIRES

On entend par sûreté l'absence de risque de malveillance volontaire. Un quartier sûr est donc un quartier où il n'y a pas de violence, de vol, de vandalisme.

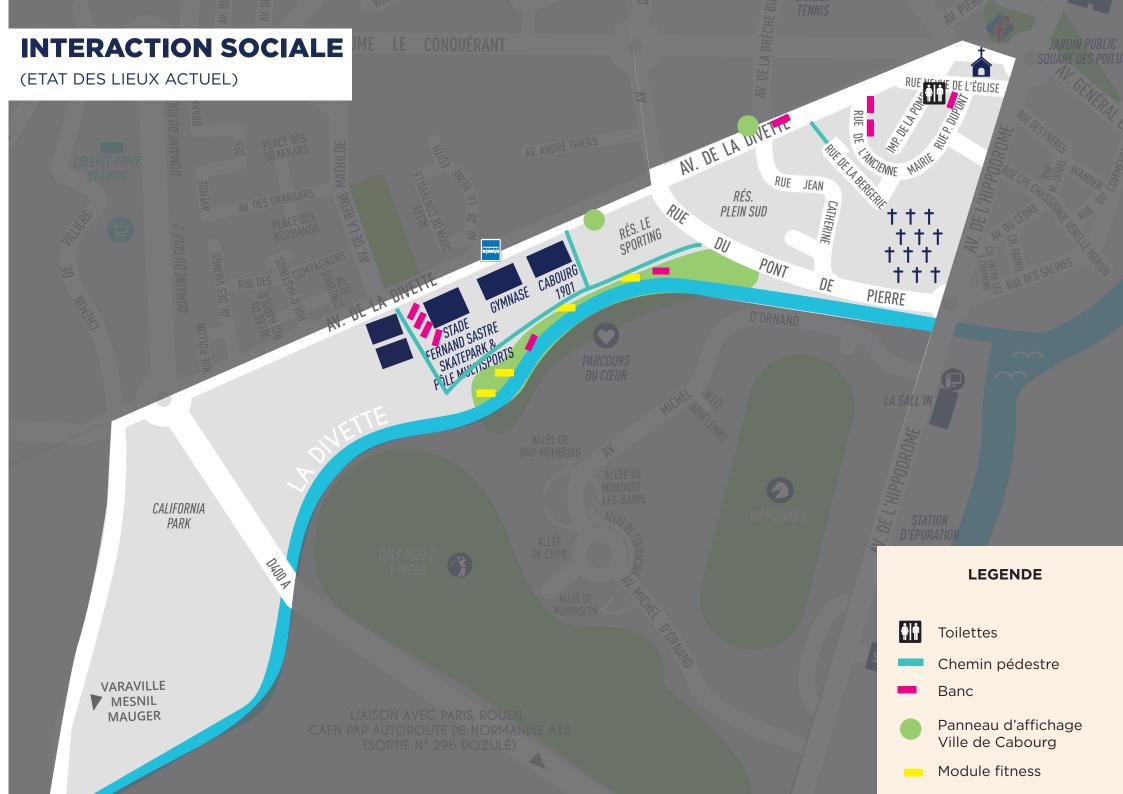
La sécurité quant à elle s'analyse au regard de l'absence d'accidents, routiers notamment.

\ \	os commentaires :

Sur une échelle de 1 à 10 quelle note donnez-vous à la sûreté et la sécurité dans votre quartier ? (Entourez la note correspondante)

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10





		С	Α	В	0	U	R	G
--	--	---	---	---	---	---	---	---

		B 4	B 4			
~		N/A	10/7	NП		ES
٠,١	_					

NOM ET PRÉNOM :	
ADRESSE POSTALE :	
E-MAIL:	

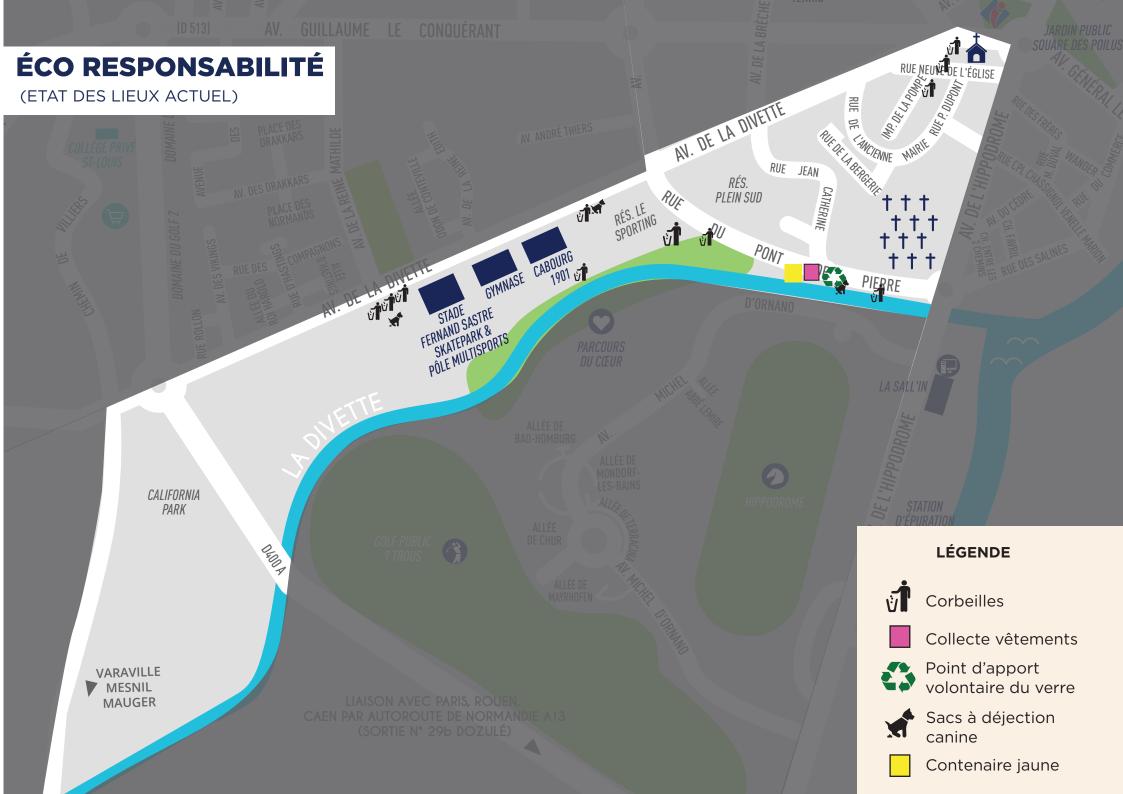
On entend par interaction sociale tout ce qui crée du lien entre les personnes et qui permet un usage partagé et convivial du territoire par tous et tout le temps.

Vos commentaires :

Sur une échelle de 1 à 10 quelle note donnez-vous à l'interaction sociale dans votre quartier ? (Entourez la note correspondante)

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10





С	

CABOURG

BALADE APPRENANTE QUARTIER N°4

NOM ET PRÉNOM : ADRESSE POSTALE :
E-MAIL:

COMMENTAIRES

L'éco-responsabilité s'entend par la modification des usages collectifs dans un objectif de durabilité. Elle inclut toutes les pratiques ayant une incidence sur les pollutions (lumineuses, sonores, de l'eau, de l'air, du sol). La gestion des déchets entre également dans cette catégorie d'enjeu.

Vos commentaires :

Sur une échelle de 1 à 10 quelle note donnez-vous à l'éco-responsabilité dans votre quartier ? (Entourez la note correspondante)

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Eclairer juste, sobre et durable. Tel est l'enjeu de l'éclairage public aujourd'hui. Juste car la sécurité des piétons, des cyclistes, des automobilistes est en jeu. Sobre car du fait de l'envolée du coût de l'électricité et des budgets de plus en plus contraints des collectivités, celles-ci doivent rivaliser d'imagination pour limiter leurs dépenses, énergétiques notamment. Enfin, durable, car la ville de demain s'invente aujourd'hui. Le défi écologique qui s'impose à tous nous oblige à repenser nos manières de consommer dans le respect des ressources.

C'est ainsi que depuis plusieurs années déjà, la ville investie dans l'éclairage led. Aujourd'hui, 15% des candélabres communaux fonctionnent selon cette technologie. Le développement de ce système va s'accélérer.

De même lorsque les candélabres sont changés, ils sont remplacés par des mâts tout spécialement traités pour notre environnement maritime. Leur durée de vie moyenne de 50 ans est ainsi bien supérieure à celle des anciens modèles.

L'autre mesure d'urgence que nous avons dû prendre afin de maîtriser l'augmentation du coût de l'électricité est de limiter l'éclairage public. Ainsi, du 1er octobre au premier jour des vacances de printemps, l'éclairage est interrompu chaque nuit entre 00h et 5h30 du matin dans toutes les rues exceptés l'avenue de la mer, les jardins du casino, la mairie et La Poste. Dès le printemps, et durant toute la saison estivale, l'éclairage public sera interrompu la nuit de 2h à 5h30, hormis la promenade Marcel Proust, les Jardins Casino, la mairie et La Poste.

1781

Nombre de points lumineux implantés sur le territoire de la commune

60

Pourcentage d'économies réalisées avec un éclairage led 41

Pourcentage moyen que représente l'éclairage public sur la facture d'électricité d'une commune

Bon à savoir : Vous constatez un défaut d'éclairage sur un candélabre ? Contactez l'accueil de la Mairie (02 31 28 88 88). La Direction des Services Techniques se chargera de commander l'intervention de notre prestataire (Bouygues) afin de résoudre la panne.





LA GESTION DES DÉCHETS

La gestion des déchets, c'est-à-dire l'enlèvement des ordures ménagères, la collecte des sacs jaunes, des déchets verts, des encombrants mais aussi les points d'apport volontaire (notamment pour le verre) est assurée par la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge. En cas de dysfonctionnement du service, il n'est donc pas opportun d'appeler la Mairie. Le numéro à composer est celui du service de gestion des déchets à Periers-en-Auge (02.31.28.10.25).

Le Maire et les Adjoints siégeant au Conseil Communautaire essaient cependant de faire en sorte que le service proposé soit adapté aux caractéristiques spécifiques à notre commune.

C'est ainsi que le ramassage des sacs jaunes s'effectue désormais chaque lundi (juste après le départ des résidents en week-end) ; que des points d'apport volontaire ont été disposés en sortie de ville et que la déchetterie de Periers est désormais ouverte le dimanche matin de 9h30 à 12h pour le dépôt des déchets verts.

La ville contribue également à la gestion des déchets en débarrassant les dépôts sauvages d'encombrants non pris en charge par la communauté de communes.

Enfin, la gestion des déchets c'est aussi la collecte, par les agents communaux, des déchets déposés dans les corbeilles de rue (20m3 par jour en pleine saison). La balayeuse, des agents de voirie et des pique-papiers s'affairent aussi à ramasser les papiers et autres détritus jetés à même le sol par des usagers peu respectueux.

300

Nombre de kg d'ordures ménagères collectés par an et par habitant sur le territoire NCPA 11

Nombre de kg de verre jetés dans les ordures ménagères/an/habitants sur le territoire NCPA 2024

Date à partir de laquelle tous les ménages devront séparer leurs déchets alimentaires des autres déchets ménagers à des fins de recyclage

Bon à savoir : La collecte des encombrants est désormais assurée uniquement sur rendez-vous pris auprès de la ressourcerie L'Auguste Recycleur-Bâtisseur qui se charge de valoriser ces objets en leur donnant une seconde vie (service gratuit une fois par an).

Contact : lauguste.recycleur-batisseur@hotmail.com - 07 65 69 95 02



CABOURG

Cabourg est desservie par des voies communales d'une part et par trois chemins départementaux d'autre part (CD400 : contournement ouest de notre commune en direction de Dives, CD514: avenue Charles de Gaulle, CD513 : avenue Guillaume le Conquérant). Les bandes roulantes ainsi que les réseaux souterrains de ces « chemins » sont donc entretenus par le département. L'aménagement des accotements (trottoirs, chemins équestres, pédestres, voies partagées vélos/trottinettes) est à la charge de la commune de même que l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques. Enfin, l'assainissement est quant à lui une prérogative relevant de la communauté de communes.

Dans un souci de cohérence et de bonne gestion de l'argent public, il va de soi que les travaux doivent être réalisés en bonne intelligence entre les parties. Ainsi, aucune réfection de trottoirs ne saurait être planifiée avant l'intervention des services du département et de la communauté de communes.

C'est dans ces conditions que l'avenue Guillaume le Conquérant (CD513) va faire l'objet d'importants travaux début 2023. Après un effacement des réseaux, s'en suivront des travaux de voirie, puis l'aménagement des accotements (système d'infiltration des eaux pluviales, voies partagées, chemins cavalier, voies piétonnes) et le renouvellement du mobilier urbain (éclairage à leds, corbeilles, bancs...)

Dans l'attente de cette succession d'étapes impliquant différents maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage ayant pour finalité d'assurer une pluri-mobilité dans le plus grand confort, les agents des services techniques de la ville assurent le suivi de ces travaux et procèdent à des réparations ponctuelles afin de garantir la sécurité de vos déplacements, notamment pédestres.

64

Nombre de km de voies communales à Cabourg

47

Nombre de points lumineux qui seront installés dans le cadre du nouvel aménagement du CD 513

Bon à savoir: Les collectivités n'ont plus l'autorisation d'utiliser des produits phytosanitaires pour éliminer les « mauvaises herbes ». Par conséquent, les trottoirs sont bien souvent (re)colonisés par des espèces naturelles. La binette étant le seul moyen vraiment écologique de les éradiquer, vous comprenez que le personnel communal n'est pas en nombre suffisant pour effectuer ce travail simultanément dans toutes les rues de Cabourg. De ce fait, nous sollicitons votre collaboration et votre esprit citoyen pour désherber de manière responsable (sans pesticides) votre pas de porte.



NOTES

NOTES





L'AVIS DE QUARTIER LA VIE DE QUARTIER





